



Rachat de part en indivision

Par **farrugia**, le **13/02/2009** à **21:13**

Je voudrais racheter la part de mon ex conjoint (concubin/indivision à 50/50) de notre maison. Nous sommes séparés depuis plus de 2 ans. Il m'en demande une somme très élevée! Je voudrais demander un avis de valeur à un expert pour racheter sa part au prix du marché actuel mais il s'y oppose! Il voudrait qu'on la mette en vente au prix le plus fort.

questions:

- Est ce à lui de me fixer son prix?
- est ce juridiquement légal que l'on se base sur une vraie expertise?
- est il en droit de me refuser le rachat de sa part?
- si il y a procédure judiciaire, qu'elles seront les conséquences?
- Suis je prioritaire sur la vente?

Merci